

COMPTE RENDU DE LA REUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES DU 12 DECEMBRE 2009 A BUKAVU

Il s'est tenu ce samedi 12 décembre 2009 à Bukavu, Sud-Kivu, une réunion extraordinaire du Conseil des Ministres sous la présidence de Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Joseph KABILA KABANGE.

Deux points étaient inscrits à l'ordre du jour

- I. *Examen des dossiers relatifs à la situation sécuritaire prévalant dans la province du Sud Kivu*
- II. *Point d'information*

I. EXAMEN DES DOSSIERS SUR LA SECURITE AU SUD-KIVU

1.1. S'agissant de la situation sécuritaire au Sud-Kivu, le Gouverneur de la Province du Sud- Kivu, Invité, a présenté au Conseil un état des lieux et les requêtes de la Province du Sud Kivu. Il en ressort une situation sécuritaire préoccupante du fait des menaces régulières des groupes armés étrangers (FDLR, FNL) et nationaux réfractaires au désarmement et au désengagement. Il a été signalé :

- Sur le plan sécuritaire :

Les cas de quelques éléments nominalement membres des FARDC mais qui continuent à échapper au Commandement et commettent des crimes individuellement ou en groupe.

Quant à l'opération Kimia II visant à rapatrier au Rwanda les FDLR et à désarmer les groupes armés nationaux, des avancées sur le terrain sont visibles comme l'atteste la récupération par les FARDC des localités comme Nyambembe, Swiza, Nduma (Territoire de Shabunda), Luhago, Kafukiro, Kahira, Miranda, Ihembe et la carrière de Lukoma (Territoires de Walungu et Kabare), Nyamutwe, Kabushwa (Territoire de Kalehe). Il en est ainsi de la reddition de l'Adjudant Nshimiyimana Albert du Bataillon FDLR basé à Ngandu (Mwenga) et du Major Zapy des FDLR à Kigushu (Uvira).

Le Gouverneur a insisté sur les besoins de renforcement de la Police, de la justice et de l'administration du Sud-Kivu qui traversent une période de terrorisme qui a atteint son point culminant avec des attaques des paroisses catholiques qui ont coûté la vie dernièrement à un prêtre et une religieuse.

La persistance des violences sexuelles, les conflits fonciers, la prolifération des armes, la spoliation des biens de l'Etat, les difficultés des opérateurs miniers et les dysfonctionnements de l'appareil judiciaire dans la Province ont été épinglés.

- S'agissant de la situation humanitaire, le Gouvernement provincial du Sud-Kivu a enregistré 63.277 familles déplacées internes pour lesquelles une aide a été réclamée.
- Dans le domaine de la reconstruction et des infrastructures, le Gouverneur du Sud-Kivu a plaidé pour l'instauration dans sa province d'une industrie de construction pour assurer la viabilisation des sites d'extension des grandes agglomérations et soutenir les projets de rénovation et de développement urbains.
- En matière d'urbanisme et d'habitat, il a sollicité la finalisation du contrat entre le Ministère de l'Urbanisme et Habitat avec la société Sogerh pour la construction de 300 logements sociaux à Bukavu.
- Il a posé le problème de la voirie des villes de Bukavu et d'Uvira et a plaidé pour un refinancement des entreprises du portefeuille de l'Etat en faillite ou en cessation de paiement comme la sucrerie de Kiliba et la cimenterie de Katana pour relancer leurs activités.
- Au volet économique, le gouvernement provincial du Sud-Kivu souhaite voir se concrétiser rapidement l'adhésion de la RDC aux Accords de transit du Corridor Nord et Centre et de négociations des facilités d'entrée aux Emirats Arabes Unis, en Inde, en Turquie et en Chine.

1.2. Eléments de réponse du Gouvernement

1.2.1. Défense, Intérieur et Sécurité

En réponse aux préoccupations sécuritaires exprimées par le Gouverneur du Sud-Kivu, le Gouvernement a chargé le Ministre de l'Intérieur ainsi que le Ministre de la Défense de déployer des unités de la Police nationale en nombre suffisant dans toutes les zones libérées par les FARDC pour compléter l'Opération Kimia 2.

Un Programme de ramassage immédiat des armes avec l'appui notamment de la Société Civile a été également retenu.

A propos de la disparition brutale de Monsieur l'Abbé Cizimya et de la Révérende Sœur Denise Kaumbu, en territoire de Kabare, le Gouvernement exprime sa compassion à l'endroit de leurs proches, de l'Eglise catholique et de toute la population du Sud-Kivu. Le Gouvernement condamne ces ignobles assassinats qui visent à déstabiliser notre pays à travers ses populations du Sud Kivu et qui sont le fait aussi bien des bandits en armes que d'hommes et femmes civils du Sud-Kivu.

Le Gouvernement déplore l'incommunicabilité entre une des deux victimes de ce terrorisme qui avait pourtant été préalablement confrontées à une demande de rançon des criminels avec les autorités sécuritaires locales. Il apportera son plein appui au Parquet Militaire dans ses enquêtes qui sont déjà sur une piste très sérieuse. Un procès public sera organisé pour faire éclater la vérité sur ces ennemis de la paix.

1.1.2. Ministère de la Justice

Le Ministère de la Justice a été chargé, d'envisager avec le Conseil Supérieur de la Magistrature d'entreprendre le déploiement rapide des magistrats affectés dans les cours et tribunaux du Sud-Kivu sous peine de sanctions.

1.1.3. Ministère des Infrastructures, Travaux publics et Reconstruction

Le Ministre des ITPR a énuméré quelques chantiers de reconstruction en cours au Sud-Kivu.

Ainsi, les travaux sur l'axe Mwenga-Kamituga sont achevés. Ceux effectués sur le tronçon Kamituga-Matala (Maniema)-Kasongo (Maniema) ont dû ralentir près de Kitutu du fait des actions des terroristes des FDLR avaient tenté d'attaquer les forces de Kimia II avant d'être promptement mis en déroute par ces dernières. Les travaux ont donc repris et sont à près de 5 Km de Kitutu grâce à la sécurité garantie aux partenaires chinois par les FARDC.

Il a été retenu dans la deuxième phase du contrat chinois, le bitumage de l'axe Bukavu-Kamanyola-Uvira par l'entreprise chinoise CREK dont les ingénieurs sont déjà arrivés au Sud-Kivu pour installer le chantier.

La route Uvira-Fizi, dont le coût a dû être réévalué à cause de l'augmentation du nombre des ponts à construire est également programmée pour un lancement des travaux dans les semaines à venir.

Pour l'axe Kavumu-Minova, sur financement de l'Union Européenne, les travaux sont programmés pour débuter en 2010.

Pour l'axe Burale-Shabunda, financé par l'agence britannique DFID via le Starec, le montage technique est en voie d'achèvement et le début peut commencer 2010.

Quant à l'axe Fizi-Minembwe, qui sera renforcé par le matériel localisé à Uvira, a d'ores et déjà démarré avec une ONG.

Dans la voirie urbaine de Bukavu, un financement de Ruzizi I et de Ruzizi II - Place de l'indépendance sera pris en charge par l'Union Européenne tandis que le Gouvernement de la République complètera les efforts du Gouvernement provincial du Sud-Kivu pour 20 Km de la voirie urbaine de Bukavu.

Le Ministre des ITPR a indiqué que la Province du Sud-Kivu recevra très bientôt sa part du gros projet présidentiel de rééquipement de base de l'ensemble de l'Administration territoriale congolaise. Ce programme prévoit la mise à la disposition de toutes nos entités décentralisées d'un certain nombre de moyens, d'outils et d'équipements pour leur fonctionnement et l'amélioration des conditions de vie de leurs administrés (véhicules, matériels d'assainissement du milieu, bicyclettes, motos, camions de nettoyage, ponts, bacs, matériels aratoires, morgues, etc...)

Il est prévu aussi pour 2010 la construction et la réhabilitation de quelques hôpitaux du Sud-Kivu.

1.2.4. Ministère des Affaires Foncières

Mettant l'accent sur les liens entre les conflits et la sollicitation des terres due à la forte densité de la population du fait des migrations, de l'exode rural et de la faiblesse de la gestion foncière, le Ministre des Affaires Foncières a dénoncé les interférences illégales des chefs de quartiers, bourgmestres, maires etc... dans les questions foncières.

Parmi les pistes de solution, le Gouvernement a décidé :

- l'annulation des contrats d'emphytéose en violation flagrante de la loi après des enquêtes à mener ;
- poursuites et sanctions administratives et judiciaires des spoliateurs du patrimoine de l'Etat ;
- sécurisation de tous les immeubles de l'Etat par la délivrance aux services concernés des certificats d'enregistrements ;
- informatisation du service du Cadastre ;
- la réduction des frais des mutations et
- la création des nouveaux lotissements pour résorber le déficit d'espace foncier.

Dans le domaine de l'Urbanisme et de l'Habitat, le Gouvernement a levé l'option de débloquer une enveloppe spéciale dans le cadre du budget 2010.

Un Protocole d'Accord a été signé avec une firme finlandaise pour un premier lot de maison à loyer modéré dont une partie est réservée à la Ville de Bukavu.

1.2.5. Ministère du Genre, de la Famille et de l'Enfant

Le Gouvernement a adopté la Stratégie Nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (SNVBG). Il a ainsi aussi convenu :

- d'accélérer l'utilisation des financements affectés à la mise en œuvre du plan d'action contre les violences sexuelles,
- de Mettre à disposition des fonds pour l'opérationnalisation urgente de l'Agence de lutte contre les violences faites aux femmes et du FONAFEM pour l'encadrement adéquat des victimes des violences sexuelles dans le pays en général et en particulier au Sud-Kivu ;

- d'organiser systématiquement des procès publics et exemplaires à l'endroit de tous les auteurs de viols, de meurtres et d'assassinat au Sud-Kivu et
- de suspendre toutes les mesures de libération conditionnelle des auteurs de viols.

La SNVBG veillera à la multiplication et au renforcement des capacités des cliniques juridiques pour aider les victimes et renforcer les capacités du personnel et des institutions médicales sur la prise en compte des besoins sexospécifiques des femmes. Il s'agit également de prendre en compte les victimes dans les actions du Gouvernement pour accélérer leur réinsertion socio-économique.

Il a été décidé d'accueillir la Marche Mondiale des Femmes en 2010 à Bukavu en solidarité avec les victimes des viols.

1.2.6. Ministère des Mines :

Pour la Cimenterie de Katana dont les titres miniers reviennent aux Entreprises Georges Forrest, le Gouvernement enjoint à cette société de remettre ce site en urgence en exploitation en présentant en janvier 2010 un business plan au Ministère des Mines.

Le Gouvernement a examiné la demande de moratoire introduite par les opérateurs miniers du Sud-Kivu sur les exportations des minerais brutes. Il a été décidé de leur accorder un moratoire de 12 mois à l'issue desquels les opérateurs miniers du Sud-Kivu devront être en mesure de transformer les minerais sur place avant toute exportation.

1.2.7. Ministère des Hydrocarbures.

Le Gouvernement a chargé le Ministre des Hydrocarbures d'identifier les sociétés pouvant lancer l'exploitation du gaz méthane du Lac Kivu.

1.2.8. Ministère de l'Agriculture

Le Gouvernement a décidé de faire procéder à un audit pour évaluer les voies et moyens de réhabiliter la sucrerie de Kiliba, .et au besoin avec de nouveaux apports.

1.2.9. Ministère de l'Energie

Compte tenu des gros besoins en énergie électrique ressentis pour soutenir les efforts de production et de reconstruction du Sud-Kivu, le

Gouvernement a décidé de faire accélérer les travaux de réhabilitation de Ruzizi I dont le démontage a déjà été amorcé.

Le Ministre de l'Energie a été responsabilisé pour relancer Ruzizi II dès le mois de janvier 2010 avec le démarrage de la ligne à haute tension Bukavu-Goma englobant l'électrification des zones traversées.

Pour l'eau potable, le Gouvernement a résolu de poursuivre avec la Regideso les travaux de réhabilitation et d'extension des centres existants (Kiliba, Bukavu, Uvira et Kamituga).

1.2.10. Ministère des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et Solidarité Nationale

Le Gouvernement a décidé de renforcer les centres de formation professionnelle et d'apprentissage pour enfants soldats et ex-combattants au Sud-Kivu.

Des mesures d'urgence ont été prises pour assister humanitairement les déplacés et retournés du Sud-Kivu.

L'appui à la création des mutuelles de santé notamment en faveur des personnes vulnérables ainsi que le rattrapage scolaire par la mise en œuvre des 66 centres prévus dans ce cadre au Sud-Kivu a été examiné.

II. POINT D'INFORMATION

Le Gouvernement a examiné un point touchant à la situation sécuritaire dans le Nord-Est du pays, à travers le rapport de la mission effectuée en Province Orientale par le Vice-Premier Ministre en charge de la Sécurité et de la Défense qui a signalé la fin des opérations de recensement des éleveurs Mbororo qui ont envahi certaines parties de la Province Orientale, recensement qui permettra le rapatriement de ces éleveurs armés et dont les bétails détruisent nos cultures.

A ce sujet, le Gouvernement a chargé le Ministre de la Justice d'ouvrir une instruction judiciaire à charge de ceux de ces éleveurs Mbororo qui se sont rendus coupables de faits criminels en RDC. Pour les autres, le Ministre des Affaires Etrangères a été chargé de contacter les gouvernements de leurs pays respectifs préalablement à cette reconduite à la frontière.

En Ituri, le Vice Premier Ministre en charge de la Défense et de la Sécurité a indiqué que l'insécurité dans ce district est le fait de quelques centaines de démobilisés d'anciens groupes armés qui s'adonnent aux pillages, à des attaques à mains armées et à des assassinats notamment d'un prêtre catholique. Un dispositif de patrouilles mixtes (police-FARDC) a été mis en place. Une cinquantaine de bandits ont été d'ores et déjà arrêtés par ce dispositif. Parmi eux, figurent les sept auteurs présumés de l'assassinat crapuleux du prêtre catholique, M. l'Abbé Jean Gaston Buli.

Le Ministre de la Justice a été instruit pour que les présumés assassins de l'Abbé Buli soient présentés le plus rapidement possible à leur juge naturel à Bunia.

Le rapport du Vice-Premier Ministre a par ailleurs fait état d'un trafic de véhicules volés en Ouganda par le poste de Aru avec la complicité de certains agents de nos services publics congolais. Il en est de même d'un vaste trafic dans l'autre sens de ressources minières congolaises vers l'Ouganda avec la complicité d'agents de ce pays voisin.

Le Vice-Premier Ministre en charge de la Défense et de la Sécurité a été chargé par le Gouvernement de superviser les procédures de mise à la disposition de la Justice civile et militaire de toutes les personnes impliquées dans ces trafics pour que les rigueurs de la loi leur soient appliquées.

Cette action sera complétée par une synergie avec l'Administration ougandaise à l'effet de gérer avec efficacité ces dysfonctionnements réciproques.

Débutée à 12h30', la réunion du Conseil des Ministres s'est terminée vers 17 heures.

Je vous remercie.

Lambert MENDE OMALANGA

**Ministre de la Communication et
des Médias**

Porte - Parole du Gouvernement